

# [Info concertation]

## Réhabilitation et résidentialisation de la Tour ME Quartier du Clos Saint-Lazare à Stains (10 - 12, rue Charles Péguy)



# Le chantier entre en phase opérationnelle...

Lors de la réunion publique du 23 avril 2014, nous avons eu le plaisir de vous annoncer le démarrage de la phase opérationnelle du chantier, de vous présenter l'entreprise en charge des travaux et le calendrier de réalisation de ceux-ci.

Après une période de préparation, mise à profit pour visiter vos logements et établir avec vous les «fiches travaux», nous vous annonçons que le chantier débutera au mois de septembre.

Cette Info Concertation a pour objectif de vous fournir quelques informations utiles sur le déroulement des travaux et de vous convier à la visite du logement témoin.



## La visite du logement témoin

### Le logement témoin a pour objectifs :

- > La validation technique et l'ajustement des travaux réalisés dans les appartements,
- > La présentation des prestations aux locataires et aux partenaires,
- > L'information générale sur le projet à travers différents panneaux explicatifs.

### Les travaux qui vous seront présentés sont les suivants :

- > Le remplacement des appareils sanitaires dans la cuisine, la salle de bains et les toilettes,
- > Le remplacement de la ventilation mécanique contrôlée et des entrées d'air des logements et le remplacement des fenêtres,
- > La mise en conformité électrique et la mise en place d'un détecteur autonome de fumées,
- > La peinture des murs et plafond de la cuisine, de la salle de bains et des toilettes,
- > Le remplacement des portes palières non coupe feu.

Dans le cadre du projet de réhabilitation et de résidentialisation de votre immeuble, nous avons le plaisir de vous convier à la visite du logement témoin en présence des représentants de l'Office chargés de cette opération, de l'Architecte et de l'Entreprise EIFFAGE. Cette visite vous permettra de prendre connaissance des prestations qui seront réalisées chez vous. Nous vous invitons donc le :

**Mercredi 10 Septembre 2014 de 17h30 à 19h30**

10 - 12, rue Charles Péguy à Stains - (Appartement n°3864 - 6<sup>ème</sup> étage)



# Le calendrier prévisionnel d'intervention dans les logements

Estimation de la durée d'intervention dans un logement : 3 à 4 semaines.

Les interventions se réaliseront de la manière suivante :

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Jours
Travaux dans les logements						
<b>Phase de préparation</b>						
Protection des sols - Affichage des travaux	■					
<b>Phase de travaux</b>						
<b>Phase n°1 - Travaux consécutifs</b>						
Dépotes des faïences - Préparation	■	■				
Travaux de plomberie		■	■			
Travaux de faïence			■	■		
Travaux d'électricité			■	■		
Travaux de peinture				■	■	
Finitions					■	
<b>Phase n°2 - Travaux réalisés par campagne et indépendamment de la phase 1 et autres tâches</b>						
Travaux de ventilation						■
Remplacement des portes palières						■
Travaux de menuiserie extérieure						■
Opérations Préalables à la Réception des travaux (OPR) - Réception des travaux						■

Les travaux dans les logements débuteront au mois de septembre 2014.

## Les travaux dans les logements

### La durée des travaux

> La durée globale cumulée entre le démarrage et l'achèvement des travaux est d'un mois environ par appartement. Des avis de passage sont systématiquement distribués avant chaque intervention de l'entreprise.

### Le port du badge par les ouvriers

> Nous vous rappelons que les ouvriers doivent systématiquement porter un badge avec leur photo et le logo de l'entreprise.

### Les protections et le nettoyage

- > Les équipes d'intervention prendront toutes les dispositions nécessaires pour assurer la protection de votre logement (protection des sols, bâchage des meubles).
- > Lors des travaux, un nettoyage soigné sera réalisé à chaque fin de journée (balai et/ou aspirateur).

### L'utilisation de l'eau et de l'électricité

Deux compteurs d'eau sont installés sur les robinets de puisage dans les locaux techniques des bâtiments. L'entreprise réalisera un branchement à l'extérieur avec sous comptage pour l'électricité de chantier.

**L'entreprise ne doit en aucun cas utiliser l'eau et l'électricité de votre logement.**

### Interventions électriques et plomberie

Pour éviter tout désagrément en fin de journée, nous vous demandons lors du départ des ouvriers de :

- > Vérifier le bon état de vos équipements électriques (machine à laver - réfrigérateur - micro onde - gazinière - télévision...).

## Comment signaler un problème durant la phase chantier ?

### Les cas d'urgence

En cas d'urgence (fuites, pannes de courant...), contactez par téléphone le bureau de chantier de l'Entreprise EIFFAGE, dont les coordonnées sont précisées ci-dessous.

### Les cahiers de liaison

Ces cahiers sont à votre disposition au Point d'Accueil situé au 1 rue Paul Verlaine et bureau de chantier de l'Entreprise EIFFAGE. Vous pouvez y mentionner toutes vos remarques, qui seront examinées chaque semaine en réunion de chantier par l'Architecte, l'Entreprise et le représentant de l'Office. Les réponses seront apportées directement sur le cahier. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez par téléphone votre Point d'Accueil, qui relaiera l'information auprès de l'entreprise.

### Le bureau de chantier de l'Entreprise EIFFAGE

Situé au 10 - 12, rue Charles Péguy (logement n°3864, 6<sup>ème</sup> étage)

Tél : 01 48 23 83 46

Votre « référente locataires » est :

- Mme SOW Dieynaba

Elle répondra à toutes vos questions lors de l'exécution des travaux dans votre logement.

### Vos contacts au sein de l'Oph 93

- Diego AGUILERA, Chargé du suivi de ce projet - Tél. : 01 48 96 24 95
- Délégation de Stains, 1 bis, rue Alphonse de Lamartine - Tél. : 01 49 71 22 00
- Point d'Accueil - dépose des réclamations, 1, rue Paul Verlaine - Tél. : 01 42 35 91 30

## Les chantiers recrutent en insertion !

Si vous êtes en recherche d'emploi et que vous répondez aux critères d'éligibilités, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre du chantier. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Monsieur Jacques LEON-EMILE, du Pôle Emploi de Stains au 01 71 86 35 48.

Il pourra répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.